

Une étude exhaustive et stratégique du secteur agricole/rural haïtien et des investissements publics requis pour son développement

Chapitre 16. Dans l'histoire haïtienne, des opportunités pour changer profondément l'agriculture ont-elles existé? Ont-elles été saisies?

Geert van Vliet, Gael Pressoir, Sandrine Fréguin Gresh,
Thierry Giordano

Version finale 29 juin 2016



Photos : Geert van Vliet

Le contenu de ce rapport n'engage pas nécessairement l'entité qui finance cette étude (Banque Interaméricaine de Développement), ni les personnes rencontrées, ni aucune autre organisation mentionnée. Ce rapport reste de l'entière responsabilité de ses auteurs.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction : approche, problématique, question centrale, hypothèses et méthode	4
Présentation des résultats et leur analyse	5
Conclusions	8
Bibliographie	8
Liste des personnes entrevues	10

Introduction : approche, problématique, question centrale, hypothèses et méthode

Les commanditaires de l'étude ont été pourtant clairs : « 2% history, 98% future ». Une recommandation qui nous a stimulé tout au long de notre étude. Nous avons en effet mis l'accent sur la situation présente et les futurs possibles sous forme de trois scénarios. Nous serons donc brefs¹.

Cependant, après avoir abordé ces futurs possibles (Chapitre 15) nous n'avons pu résister à la tentation de nous interroger plus particulièrement sur certains aspects de l'histoire du secteur agricole². Nous ne prétendons nullement être exhaustifs (pour cela voir entre autres Fass, 1988 ; Steckley, 2015 ; Bory et Fritz, 1993 ; Hilaire, 1995 ; Pierre-Charles, 1999 ; Jean, non daté). La bibliographie concernant l'agriculture et son rôle central dans l'histoire de la République d'Haïti est en effet particulièrement riche (voir les bibliographies des autres chapitres dans ce rapport).

Le fil conducteur de l'étude a été de tenter de comprendre le « système agricole et rural » en Haïti, son environnement productif et son contexte national, régional et international, afin de proposer des interventions publiques (mesures de politique ou investissements) permettant de stimuler la croissance en Haïti. Nous nous intéresserons donc particulièrement au rôle de l'Etat et ses marges de manoeuvre au cours de l'histoire du système agricole/rural. Plus en détail, nous nous interrogeons sur les moments pendant lesquels l'Etat a eu l'occasion de prendre des décisions qui ont en suite marquées l'histoire du système agricole et rural. Cette question vient à propos : ne s'agit-il pas de nous engager dans une transition de la situation actuelle, vers un autre futur ?

Nous limiterons l'analyse en nous fondant sur une mise en perspective bien limitée de quelques moments clé de l'histoire agraire. Notre contribution ne saura aller au delà de la formulation de questions posées humblement à nos collègues historiens, n'étant pas nous-mêmes issus de cette discipline. Pour conduire cette analyse, les notions de « trajectoire » et « d'espace de bifurcation » (Capoccia & Kelemen, 2005, 2007) sont particulièrement utiles.

La notion de « trajectoire » en histoire institutionnelle, renvoie à une évolution pendant laquelle, une fois qu'une première décision est prise, toutes les suivantes ne peuvent que la renforcer. La notion de trajectoire peut véhiculer l'idée fautive d'immuabilité, l'impression que rien ne peut changer (c'est bien ce que reflète la notion équivalente de « dépendance de sentier » en économie). L'explication de toute situation actuelle par cette notion de trajectoire, de dépendance de sentier est bien commode, surtout pour ceux qui ne veulent en réalité rien changer. Pour les autres, la notion « d'espace de bifurcation » est alors bienvenue pour identifier, comprendre et saisir les (opportunités de) transformations. Elle est complémentaire à celle de « trajectoire » en ce sens que toute trajectoire a été nécessairement précédée et sera sans doute suivie d'un espace de bifurcation³.

Un espace de bifurcation désigne donc une conjonction de facteurs, concentrée dans le temps, conduisant à une modification observable de la dotation en ressources d'un acteur qui élargit de manière substantielle la panoplie d'opportunités qui lui sont offertes et augmente

¹ Ce chapitre est une version identique du texte remis à la Banque Interaméricaine de Développement le 30 novembre 2015.

² Plusieurs chapitres de ce rapport ont abordé explicitement la dimension historique.

³ Ce qui permet d'ailleurs de répondre aux interlocuteurs qui, lors des discussions sur les évolutions nécessaires du secteur, « impossibles par définition », ont parfois évoqué des traditions centenaires, qui empêchaient toute modification. La notion d'espace de bifurcation nous extrait de ce carcan : rien ne nous interdit en effet d'envisager aujourd'hui avant cinq heures, la création de nouvelles traditions centenaires...

considérablement la portée des décisions qu'il peut éventuellement prendre (Capoccia & Kelemen, 2005: 11). La notion d'espace de bifurcation ainsi définie est proche de l'idée de « bourgeonnement » évoquée par Hugon (Hugon, 1991; voir aussi Hugon & Sudrie, 2000). Pour être précis, un espace de bifurcation peut se former sans qu'un acteur ne s'en saisisse ou s'il s'en saisit, sans que l'espace de bifurcation ne débouche nécessairement sur un changement de trajectoire (Capoccia & Kelemen, 2007).

La question centrale abordée dans ce chapitre est alors : Depuis la perspective de l'Etat haïtien, y a-t-il eu au cours de l'histoire des opportunités pour changer l'agriculture haïtienne? Ces opportunités ont-elles été saisies? En quoi ces espaces de bifurcation questionnent-ils les futurs possibles et le changement ?

Afin de répondre à ces questions, nous éprouverons les hypothèses suivantes :

Hypothèse 1. Depuis la perspective de l'Etat haïtien, les espaces de bifurcation ont été rares.

Hypothèse 2. Ces espaces de bifurcation n'ont pas toujours été saisis par l'Etat haïtien. En conséquence, de nombreux blocages actuellement perçus relèvent soit de trajectoires définies avant l'Indépendance, soit de décisions qui n'ont pas été prises par l'Etat haïtien, mais lui ont été imposées de l'extérieur.

Hypothèse 3. La situation actuelle contient de nombreux éléments qui permettent de penser que l'on se situe à un espace de bifurcation.

Ce texte mobilise nos travaux concernant l'utilisation des notions de trajectoire et bifurcation dans d'autres contextes (van Vliet et Magrin, 2009), nos expériences de terrain en Haïti et nos travaux sur l'histoire de l'agriculture haïtienne (Fréguin Gresh, 2006 ; 2010). L'analyse présentée dans ce chapitre se fonde également sur des entretiens en profondeur réalisés auprès de personnes ressource ayant une longue expérience dans la conduite publique relative au secteur agricole et rural haïtien.

Présentation des résultats et leur analyse

A partir de la perspective de l'Etat, nous avons tenté de revisiter l'histoire de l'agriculture haïtienne et d'y identifier des moments de bifurcation caractérisés par :

- une modification notable et observable dans la base de ressources de l'Etat ou dans son environnement qui
- ont élargi de manière substantielle la panoplie des décisions que l'Etat pouvait prendre et
- ont augmenté considérablement la portée (c'est à dire les effets dans le temps et dans l'espace) des décisions éventuellement prises par l'Etat.

Dans cette perspective le moment de l'Indépendance ne semble pas être, contrairement à ce qu'on aurait pu attendre, un espace de bifurcation en tant que tel car les marges de manœuvre pour l'Etat étaient minimales : la sphère politique de l'Etat récemment créée est affaiblie par les profondes divisions autour de la stratégie à suivre. L'auto-proclamé Roi Christophe met en place au Nord un système féodal d'attribution du foncier⁴, alors que Dessalines, au Sud amorce un démantèlement des plantations en répartissant des lots de terre aux officiers de l'armée. La dette de l'Indépendance, proposée par Pétion puis négociée par Boyer excède de loin les capacités de remboursement de l'Etat. La dette d'Indépendance est payée grâce à cent ans d'exportation du café : mais peut-on qualifier le moment de l'Indépendance comme un espace de bifurcation pour l'Etat au sens indiqué par Capoccia et Kelemen ? La question est posée.

⁴ Dans le Royaume Nord, les plantations sont remises en marche et ne seront détruites que suite à la mort du Roi Christophe.

Une deuxième période a été souvent citée comme ayant profondément marqué l'histoire du système agricole et rural haïtien. Il s'agit de la période de la présence des Etats-Unis en Haïti (1915-1934).

La présence d'investisseurs en provenance des Etats-Unis était déjà notable dès la fin du 19^e siècle. Comme dans d'autres pays de la région, elle s'était traduite par l'octroi par les Etats respectifs, de concessions à des entreprises et de l'expropriation des producteurs installés dans les espaces octroyés. Une dizaine d'entreprises américaines s'installent sur des concessions (30,000 ha au total dans les Plaines du Cul de Sac, Léogane et Nord-Est) pour y développer la culture de canne, d'ananas, de sisal, et de ricin ou mettent en place des systèmes d'agriculture contractuelle pour développer la culture de bananes douces (Arcahaie, Léogane, Miragoane, Cayes, Jacmel, et Plaine Nord).

L'occupation des Etats-Unis en Haïti (légalement cautionnée via la Convention du 16 septembre 1915) avait été précédée par une longue période d'instabilité politique et de luttes internes, parfois violentes, ce qui contribuait à un climat défavorable pour l'investissement et l'opération des entreprises étrangères (Hilaire, 1995). Dès 1916, le droit de possession est garanti aux étrangers résidant en Haïti et aux associations formées par des étrangers dans le but agricole, industriel et éducatif (via une modification de la Constitution). Les Etats-Unis construisent pendant 19 ans un modèle d'extraction de ressources tout à fait semblable à celui pratiqué par les pays Européens sur d'autres continents (extraction du bois, cultures d'exportation, etc.). Suivant l'approche du « *indirect rule* » souvent pratiquée par l'Angleterre dans ses colonies, les Etats-Unis ont investi dans la construction de règles, d'infrastructures et de capacités organisationnelles au service du fonctionnement de ce modèle extraverti. Les capacités en matière de gestion de l'agriculture en Haïti sont renforcées : création d'un service technique de l'agriculture et de l'Ecole Centrale d'Agriculture⁵ pour « encadrer » les paysans dans la production, principalement pour l'exportation (1923) ; développement de systèmes de vulgarisation et conseils techniques (Hilaire, 1995).

Les Etats-Unis se retirent d'Haïti en 1934, à un moment qui correspond aux premières vagues de décolonisation en œuvre ailleurs dans le monde et qui s'explique, dans le cas des Etats Unis et de sa relation avec Haïti, par l'impact économique de la Crise de 1929 qui restreint les marges de manœuvre de l'Etat fédéral. Un contrôle fiscal d'Haïti par les Etats-Unis est maintenu jusqu'en 1947 et les relations économiques et techniques avec Haïti restent étroites. On observe ainsi le développement d'infrastructures routières et de projets d'irrigation à grande échelle (Sud, Artibonite) ou de produits d'exportation tels que l'hévéa (SHADA), le sisal ou de produits d'extraction forestière (acajou, campêche), des projets pour la plupart financés par des prêts auprès de la Export-Import Bank (1946) et d'autres banques étrangères. La consolidation des capacités organisationnelles en Haïti s'intensifie avec l'assistance technique et financière des Etats-Unis. Cette période correspond à la création d'offices dans la plupart des plaines, selon le modèle de la Tennessee Valley Authority : l'ODVA dans l'Artibonite, l'ODPG à Gonaïve, le DRIPP à Petit Goave, le PDRI à Jacmel, l'ODNCH à Cap Haïtien, etc.). On peut aussi noter la création d'un institut de crédit agricole (à partir de 1946), la création d'un office du café, l'élaboration d'un code du café, le développement de stations expérimentales, etc.

La liste des changements introduits pendant l'occupation des Etats-Unis en Haïti dans le système agricole et rural haïtien est longue et les impacts, encore visibles aujourd'hui, sont notables. Il est probable que pour l'Etat fédéral, la Convention de 1915 avec l'Etat haïtien a élargi sa base de ressources dans cette partie du Caraïbe. L'espace de bifurcation ainsi créé, a été saisi par l'Etat fédéral des Etats-Unis et s'est traduit, par la prise de décisions qui ont certainement généré une nouvelle trajectoire. Cependant, si on peut caractériser la période 1915-1934 comme un espace de bifurcation, pour l'Etat étranger, il ne se traduit pas par un espace de bifurcation pour l'Etat haïtien, puisque sa base de ressources, en particulier son autonomie d'action, s'est au contraire évanouie, restreignant la

⁵ Sébastien Hilaire rappelle que l'Ecole Centrale d'Agriculture a bien été créée en 1923 pendant l'occupation américaine, mais que l'idée en avait été émise par le Secrétaire d'Etat de l'Agriculture devant le parlement dès 1912... (Hilaire 1995 : 145).

portée de ses décisions. La question est donc posée de la raison de cette évanescence. Les Etats-Unis semblent avoir soutenu un redémarrage du secteur agricole qui s'est interrompu après leur départ, possiblement en l'absence de relais de croissance qu'aurait dû jouer d'autres secteurs de l'économie et notamment l'industrie, où les gains de productivité étaient bien plus importants. Mais cette dernière n'a que peu fait l'objet d'attention de la part des Etats-Unis ou des gouvernements haïtiens à cette époque. Les tentatives de développement industriel n'interviendront que bien plus (trop) tard et sur la base trop restreinte de l'industrie textile. Il s'agit ici d'une hypothèse qui reste à vérifier.

La période de 1947-1957 a été riche en débats, notamment parlementaires, malgré les blocages de l'exécutif. D'autres hommes politiques haïtiens ont tenté de saisir des espaces de bifurcation favorisés par l'interaction entre leurs activités privées et leurs interventions publiques. Ainsi, l'entrepreneur-sénateur Louis Déjoie, grand tribun, entrepreneur dans l'âme et candidat malheureux aux élections de 1957 puis exilé au Mexique en 1958, tenta de renforcer et de généraliser des liens plus équitables entre agro-industriels et petits producteurs (il contribua ainsi à l'essor de la culture du vétiver). Son élection aurait pu changer le cours de l'histoire du système agricole et rural⁶, mais il en fût autrement.

De 1950 à 1986, l'Etat sous les Duvalier a certes profité pendant certaines périodes particulièrement fastes de l'envolée des prix des matières premières (café, cacao, etc., comme indiqué dans les autres chapitres de ce rapport). Mais là encore, l'articulation entre le secteur agricole et rural et le reste de l'économie n'est pas envisagée. Ensuite, la dépendance de l'Etat par rapport à l'aide publique au développement s'amorce dès les années 1980. La baisse systémique des prix des matières premières combiné avec un taux d'endettement excessif restreint les marges de manœuvre économique de l'Etat. La nature répressive du régime renforce les mouvements d'opposition demandant plus de démocratie et les marges politiques de manœuvre pour l'Etat duvalérien se sont aussi restreintes. Alors que les ressources politiques et financières ont été fortement érodées, il y eut-il vraiment émergence d'espace de bifurcation ? Les décisions phare les plus citées (le Code Rural, les Tribunaux Fonciers) ont-elle influencé la trajectoire de l'agriculture par leur maintien à la chute du régime en 1986 ? D'autres recherches sont nécessaires pour répondre à ces questions.

La période 1986-1990 a certainement été une période riche en péripéties et potentiellement porteuse de changements. Elle révèle beaucoup d'éléments qui permettent de la caractériser comme un espace de bifurcation, mais sans la présence d'instance collective capable de transformer ces bourgeonnements en des décisions conduisant vers une nouvelle trajectoire. Le premier gouvernement du Président Aristide (1990-91) a-t-il été l'occasion perdue de réconcilier le « pays en dehors » avec celui de Port-au-Prince. Le retour en 1994 d'Aristide et la libéralisation inexplicquée des prix d'importation la même année a-t-elle été une occasion manquée pour modifier en profondeur le système agricole et rural ? Etait-elle une mesure destinée à nourrir la ville aux dépens du secteur agricole et rural haïtien ? S'agissait-il d'une mesure visant à détruire la base économique d'une partie de l'élite opposée au

⁶ Louis Déjoie s'exprima ainsi en 1951 : "A quoi servent ces élites qui se prévalent de science, d'argent ou de puissance quand elles sont liées aux chaînes défailantes de la pauvreté rurale ou urbaine ? Elles sont isolées parce qu'en somme inutiles et étrangères au fait social du pays qu'elles croient représenter. Inutiles d'autant plus qu'elles ont peur d'être humaines et de voir en face la vérité de leurs frères malheureux; elles préfèrent immobiliser dans des investissements improductifs pour leur pays les économies qu'elles ont eu la chance d'accumuler. Elles sont statiques et encroutées dans le concept archaïque de la possession de biens gelés. Vous ne ferez jamais assez, Monsieur le Président [Paul Magloire], pour la classe de la terre. Il y a tant à faire. Mais que cette tâche ne vous rebute pas. Ne soyez pas découragé. On ne bâtit pas en un seul jour un système de justice envers ceux qui peinent. Vous me trouverez avec mon organisation à vos côtés avec ceux qui m'ont aidé à la créer, à la conserver et qui partagent ma foi et mon enthousiasme. Vous me trouverez toujours à vos côtés pour essayer de donner à ce pays l'élan qu'il faut pour le rendre meilleur par la terre, l'honnêteté et le travail." Extrait du livre écrit par Georges Condé, Louis Déjoie, Profil d'un entrepreneur, 2014 : 166, cité par Barreau (2014).

gouvernement? Le déclin de la base fiscale de l'Etat avait été amorcé dès 1983. Le capital politique substantiel accumulé par le Président Aristide pouvait-il se substituer à cette détérioration ? Il y a-t-il vraiment eu un espace de bifurcation au sens ci-dessus indiqué ? Pour répondre à ces questions et bien d'autres, des recherches devront être menées avec les collègues historiens, politistes et les décideurs à la tête de l'Etat durant cette période agitée.

Peu de Présidents haïtiens ont disposé d'autant de marge de manœuvre que le Président René Préval durant son deuxième gouvernement (2006-2011) : support de l'opposition, afflux de l'aide après la crise politique, appui politique de l'ensemble des pays amis d'Haïti, un redémarrage notable de l'économie (voir chapitre 2). La Constitution a été réformée et cette initiative aurait pu fondamentalement modifier le cadre macro-politique, mais les modifications sont restées à la marge. Aucune modification stratégique ne semble entreprise dans le secteur agricole/rural. Il est vrai que la période n'était pas favorable à de grands changements d'orientation dans l'agriculture : le message envoyé dans ses entours par nombre de bailleurs étant que l'agriculture n'est pas l'avenir du développement. Même au niveau international, le regain d'intérêt pour l'agriculture n'arrive qu'au début des années 2010. Après les cyclones, le séisme.

L'horreur du séisme de 2010 a créé un vide, mais pas un espace de bifurcation pour l'Etat, au sens proposé par Capoccia et Kelemen. Au contraire, le séisme a détruit les infrastructures d'exercice de l'Etat et a fauché une partie de ses cadres visionnaires.

Conclusions

Un moment de transition n'équivaut pas à un espace de bifurcation, c'est-à-dire, à une période de modification de la trajectoire (c'est le cas de la période de l'Indépendance et de la transition démocratique de 1986 à 1990). A la tête de l'Etat, il y a eu des espaces de bifurcation, mais ils ne se sont malheureusement pas matérialisés par un changement dans la trajectoire agricole du pays. Certains éléments semblent confirmer qu'il y a eu des espaces de bifurcation véritables au niveau de l'Etat (1990), mais ils ne semblent pas avoir été saisis. Des espaces de bifurcations pour des Etats tiers, ne constituent pas des espaces de bifurcation pour l'Etat haïtien. Des moments de troubles, de violences, de vide, de catastrophes naturelles ne contribuent pas forcément à l'émergence d'espaces de bifurcation : ils peuvent impliquer la destruction de la base de ressources de l'Etat et diminuer la portée des décisions éventuellement prises.

Quelles conséquences pour une éventuelle transition de la situation actuelle vers la situation décrite dans le scénario 3?

Tous les éléments montrent qu'aujourd'hui l'agriculture est le secteur clef du développement d'Haïti. Les cartes sont sur la table. La pression urbaine croissante incite à maintenir la population rurale à la campagne dans des conditions dignes et productives ; les gains de productivité sont potentiellement très importants ; la croissance urbaine tire la demande de produits agricole et alimentaire à laquelle la production locale pourrait répondre ; l'industrie ne décollera pas tant qu'elle n'entamera pas sa transition vers une production à haute valeur ajoutée. L'intérêt de l'Etat pour la relance de l'agriculture est là, même s'il peine à définir et utiliser les leviers adéquats pour y parvenir ; l'intérêt des bailleurs pour une relance de l'agriculture est là, accompagné d'une aide financière qui bien utilisée pourrait faire la différence. Les acteurs Haïtiens ont la possibilité de modifier la Constitution, en vue de d'éliminer la seule source de crise qu'ils peuvent résoudre avec leurs propres mains, sans dépendre de l'APD et avec des impacts potentiellement profonds pour la Société et pour le fonctionnement du système agricole rural.

Et si le véritable et peut être le seul espace de bifurcation c'était maintenant?

Bibliographie

Auty, R., & Pontara, N., 2008, "A Dual-track Strategy for Managing Mauritania's Projected Oil Rent", *Development Policy Review* 26 (1): 59-77.

Barreau J. 2014 « Louis Déjoie, le conquérant » (commentaire du livre : Louis Déjoie, Profil d'un entrepreneur, par Georges Condé, 2014) <http://www.touthaiti.com/economie/3729-louis-dejoie-le-conquerant-par-junia-barreau>

Bory A., Fritz M., 1993, Paysans, systèmes et crise: travaux sur l'agrarie haïtien, Volume 1. Histoire Agraire et Développement. Groupe de recherche/formation Systèmes agraires caribéens et alternatives de développement (SACAD). Faculté d'Agronomie et de Médecine Vétérinaire (FAMV). Université des Antilles et de la Guyane, Pointe à Pitre. Chapitre 5

Capoccia, G., & Kelemen, R.D., 2005, "The study of critical junctures: theory, narrative and counterfactuals in institutional theory", paper prepared for presentation at the APSA 2005 Annual Convention, Washington DC, September 1-4.

Capoccia, G., Kelemen, D., 2007. "The Study of Critical Junctures: Theory, Narrative and Counterfactuals in Historical Institutionalism", *World Politics*, Vol. 59, n. 3: 341-369.

Dorner, Véronique 2010. La fabrique des politiques publiques. Les décideurs haïtiens entre environnement international et conceptions locales de l'appropriation foncière. Laboratoire d'Anthropologie juridique de Paris. Étude réalisée dans le cadre du volet recherche du projet mobilisateur « Appui à l'élaboration des politiques foncières ». AFD. MAE Chapitre 10 ?

Fass S., 1988, *Political Economy in Haiti: The Drama of Survival*. Transaction Publishers.

Fréguin S., Devienne S., 2006, Libéralisation économique et marginalisation de la paysannerie en Haïti, *Tiers Monde* 187 :621-642.

Fréguin-Gresh S., 2010, *Chronique d'une crise agraire annoncée: Transformations agraires, échanges transfrontaliers et agricultures en crise en Haïti et en République Dominicaine*. Éditions Universitaires Européennes, 384p. ISBN-10: 6131509638

Hilaire S., 1995, *Le prix d'une Agriculture Minière*, Port-au-Prince.

Hugon, P., & Sudrie, O. (Eds.), 2000, *Un bilan de la prospective Africaine, Volume 1 Synthèse, Rapport de l'étude réalisée dans le cadre du CERED/CERNEA*, Ministère des Affaires Etrangères, Paris.

Hugon, P., 1991, "L'économie du développement, le temps et l'histoire", *Revue Economique*, Volume 42, Numéro 2: 339-366.

Jean A.F., non daté, Haïti, la fin d'une histoire économique.

Pierre-Charles G. 1999, *Haití : pese a todo la utopia*, México, D.F. : Siglo Veintiuno Editores : Centro de Investigaciones Interdisciplinarias en Ciencias y Humanidades, UNAM.

Steckley, Marylynn Elizabeth, 2015. *Agrarian Change and Peasant Prospects in Haiti*. University of Western Ontario - Electronic Thesis and Dissertation Repository. Paper 2831.

van Vliet G., 2006, Gouverner sous contraintes sévères dans les pays du Sud, in : Djama M. (ed.), Pesche D. (ed.), Karsenty A. (ed.), van Vliet G. (ed.). 2006, Montpellier : CIRAD, 1 DVD. Séminaire Concepts et Instruments de l'Analyse Politique dans un Contexte International, 2006-09-08.

van Vliet G., Magrin G., 2009, "Public steering in the hydrofuel sector. Conditions for trajectory bifurcation in Chad and Mauritania", 21st World Congress of Political Science, Santiago du Chili, 12-16 juillet 2009.

Liste des personnes entrevues

Bernard Ethéart, Chargé de cours, Faculté des Sciences Humaines, UEH

Gael Pressoir, Directeur de la Fondation CHIBAS, Vice-doyen de la Faculté d'Agronomie et d'Environnement de l'UQ

Garry Augustin, Directeur du Département Innovation, MARNDR

Gilles Damais, Chief Operations, BID, Haïti

Glenn Smucker, Responsable Projet AVANSE

Jean-Robert Jean Noël, consultant

Katyna Argueta, Sous-Directrice de Programme, PNUD, Haïti;

Lemane Delva, Direction de l'Innovation, MARNDR et Professeur à la Faculté d'Agronomie et Médecine Vétérinaire, UEH

Marie José Joseph, consultante, Port-au-Prince

Marie-Laurence Lassègue, Représentante International IDEA Haïti

Max Millien, MARNDR

Monique Pierre Antoine, PNUD

Philippe Mathieu, Agroconsult

Rob Padberg, ex-Consul des Pays-Bas Port-au-Prince

Robert Denizé, PNUD